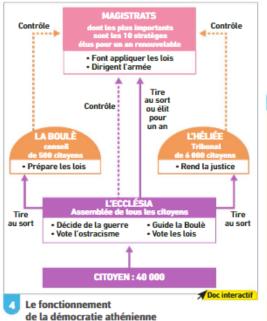
Périclès et la démocratie athénienne

À partir du Ve siècle avant J.-C., Athènes est une démocratie, dirigée par les citoyens qui votent les décisions et choisissent les magistrats qui gouvernent la cité. Elle atteint son apogée sous le stratège Périclès, qui utilise les richesses de l'empire pour satisfaire le peuple athénien et lui permettre de mieux participer à la vie politique.

1 BIOGRAPHIE

Périclès (494 avant J-C, 429 avant J.-C.)

De 462 à 429 avant J.-C., Périclès est élu plus de trente fois stratège. Il est très attaché à la démocratie et à ses principes ; il crée ainsi le misthos, une indemnité versée aux magistrats et aux juges pour permettre aux plus pauvres de participer aux affaires publiques. Il embellit aussi la ville en commençant la reconstruction des temples de l'Acropole et donne une grande importance aux jeux et aux fêtes. Il veut surtout améliorer la situation des citoyens pauvres en leur fournissant du travail. C'est pourquoi il fait tout pour maintenir l'empire athénien qui offre des ressources à Athènes et où il peut envoyer des colons. Mais en 431 avant J.-C., il lance Athènes dans la guerre contre Sparte et meurt deux ans plus tard de la peste qui s'était répandue dans la ville.

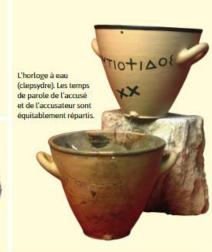




Tesson d'ostracisme. Le citoyen y inscrit le nom de celui qu'il veut bannir lors du vote d'ostracisme



Les jetons de votes judiciaires. Ils permettent de condamner (tige creuse) ou d'acquitter (tige pleine).



2 Les instruments de la démocratie

Périclès et le misthos

« Voulant s'opposer à l'influence qu'avait le stratège Cimon sur la démocratie, Périclès cherchait à gagner le peuple à sa cause. Mais Cimon. possesseur de grands biens et de revenus de toute espèce, les employait au soulagement des pauvres, tenait table ouverte aux Athéniens dans le besoin, habillait les vieillards : et il avait même fait enlever les haies de ses propriétés, pour permettre à qui voulait d'en cueillir les fruits. Périclès, moins riche, et qui se voyait inférieur en popularité pour ce motif même, eut recours à des largesses faites avec les revenus de l'État [...]. Il distribua à la foule de l'argent pour assister aux spectacles, des salaires pour ceux qui étaient juges au tribunal, et d'autres salaires1 et largesses ; et bientôt le peuple fut séduit [...]. Quant à Cimon, il le fit bannir par la voie de l'ostracisme, comme partisan des Spartiates, et comme opposé de cœur aux intérêts du peuple [...]. »

> Plutarque (philosophe grec, 46-126), Vie de Périclès, II^e siècle avant J.-C.

1. Aux magistrats par exemple

5 Périclès fait l'éloge de la démocratie

En 430 avant J.-C., pendant la guerre du Péloponnèse, Périclès prononce un discours en l'honneur des premiers soldats morts au combat.

« La constitution qui nous régit n'a rien à envier à celle de nos voisins. Loin d'imiter les autres peuples, nous leur offrons plutôt un exemple. Parce que notre régime sert les intérêts de la masse des citoyens et pas seulement d'une minorité, on lui donne le nom de démocratie. En ce qui concerne le règlement de nos différends particuliers, nous sommes tous égaux devant la loi ; mais en ce qui concerne la participation à la vie publique, chacun obtient la considération en raison de son mérite, et la classe à laquelle il appartient importe moins que sa valeur personnelle. Enfin nul n'est gêné par la pauvreté et l'obscurité de sa condition sociale s'il peut rendre des services à la cité. [...] En outre, nous avons institué des jeux et des fêtes d'un bout à l'autre de l'année [...]. L'importance de la cité y fait affluer toutes les ressources de la terre et nous jouissons aussi bien des productions de l'univers que celles de notre pays [...].

Nous intervenons tous personnellement dans le gouvernement de la cité au moins par notre vote ou même en présentant à propos nos suggestions. Car nous ne sommes pas de ceux qui pensent que les paroles nuisent à l'action. Nous estimons plutôt qu'il est dangereux de passer aux actes, avant que la discussion nous ait éclairés sur ce qu'il y a à faire. »

> Thucydide, Histoire de la guerre du Péloponnèse, Livre II, écrit en 423-411 (traduit par D. Roussel).

VOCABULAIRE

La démocratie, du grec démos (peuple) et kratos (pouvoir) : un régime politique où le pouvoir appartient à l'ensemble des citoyens.

L'Ecclésia (mot grec) : l'assemblée des citoyens.

Un magistrat : à Athènes, nom donné à une personne

qui dirige ou administre l'État. Il est élu ou tiré au sort pour un an.

Le misthos: l'indemnité versée aux citoyens devenus magistrats, juges de l'Héliée ou membres de la Boulè. L'ostracisme: le renvoi d'un citoyen hors de la cité pour une période de dix ans, voté par l'assemblée des citoyens.

	:. 4 Décrivez le fonctionnement de la démocratie athénienne. Pourquoi les stratèges t-ils élus et non tirés au sort ?
2) Doc	a. 2 En quoi ces objets sont-ils ceux d'un régime démocratique ?
3) Doc	5 Quelles sont les caractéristiques de la démocratie, selon Périclès ?
	a. 3 et 5 D'après ces textes, quelles sont les mesures prises par Périclès en faveur du ple ? En quoi ces mesures favorisent-elles la démocratie ?
5) Doc	z. 1 Selon vous, d'où proviennent surtout les revenus de l'État à cette époque ?